



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

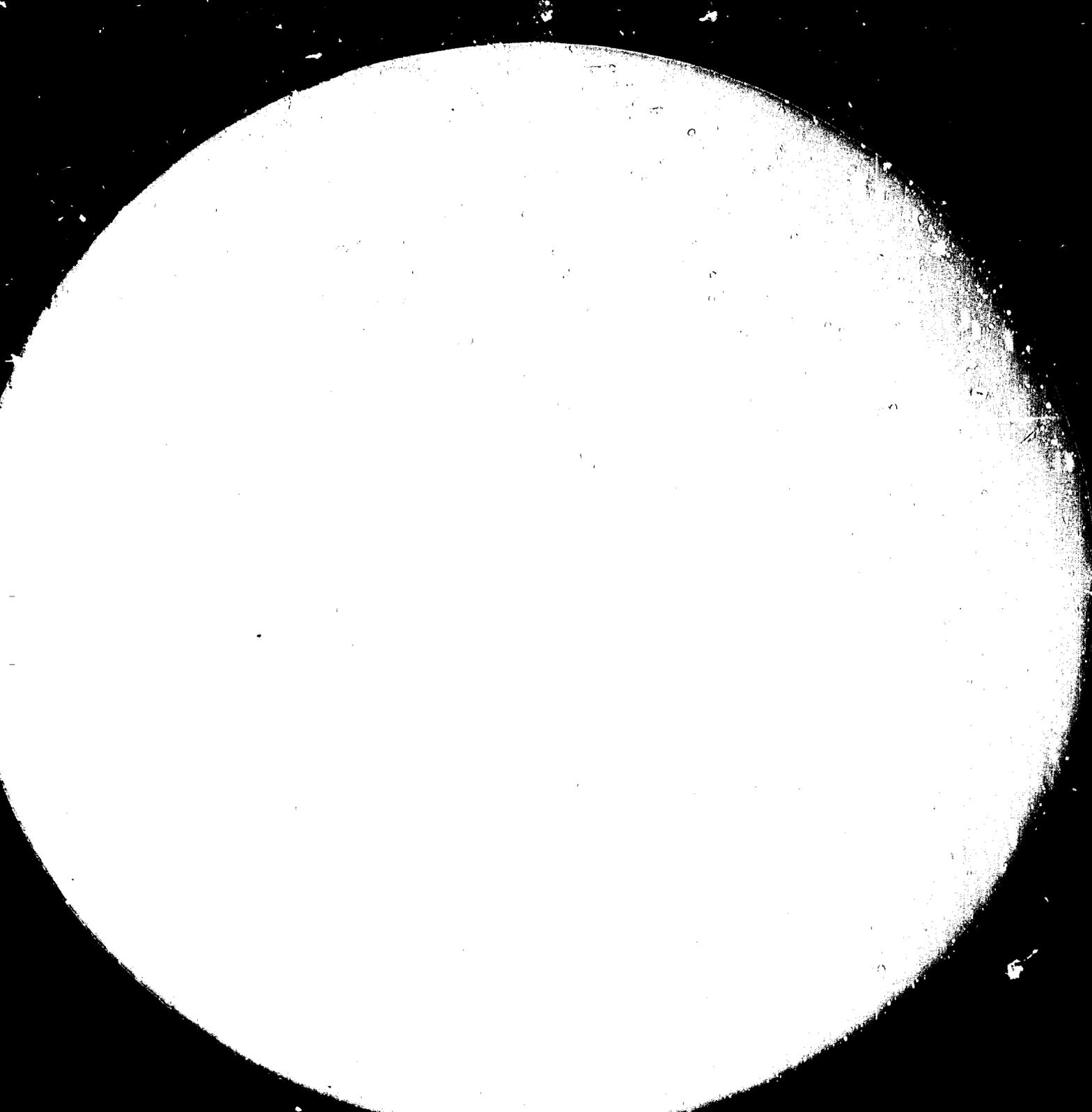
FAIR USE POLICY

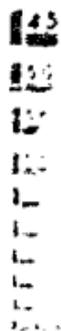
Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

NATIONAL BUREAU OF STANDARDS-1963-A



12114-F



Distr. LIMITEE

ID/WG.387/7

5 janvier 1983

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Réunion préparatoire mondiale en vue de la
première Consultation sur l'industrie du bois
et des produits du bois

Vienne (Autriche), 24-26 janvier 1983

QUESTIONS PROPOSEES A L'EXAMEN DE LA PREMIERE CONSULTATION*

Document établi par le Secrétariat de l'ONU/DI

* Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>	<u>Paragraphes</u>
INTRODUCTION	3	1 - 11
I. POLITIQUES DE GESTION FORESTIERE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT	6	12 - 15
II. PROMOTION DES ESSENCES MOINS RECHERCHEES	7	16 - 22
III. DEVELOPPEMENT DE LA TRANSFORMATION PRIMAIRE ET SECONDAIRE	9	23 - 32
IV. PROBLEMES TOUCHANT LES TRANSPORTS ET NOTAMMENT LES TRANSPORTS MARITIMES	11	33 - 37
V. COOPERATION INTERNATIONALE, Y COMPRIS LES NOUVELLES FORMES D'ARRANGEMENTS CONTRACTUELS MUTUELLEMENT AVANTAGEUX ET LE REDEPLOIEMENT DES INSTALLATIONS DE PRODUCTION	13	38 - 43

INTRODUCTION

1. La deuxième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), qui s'est tenue à Lima (Pérou), en mars 1975, a recommandé que l'ONUDI devrait inclure dans ses activités un système de consultations permanentes entre pays développés et en développement d'une part, et entre pays en développement d'autre part, en vue d'accroître la part des pays en développement dans la production industrielle mondiale, grâce à une intensification de la coopération internationale. Cette recommandation a été approuvée par l'Assemblée générale, à sa dix-septième session extraordinaire, en septembre 1975. Elle est actuellement mise en oeuvre, sous la direction du Conseil du développement industriel, organe directeur de l'ONUDI.

2. Le Conseil du développement industriel, à sa quinzième session, tenue en mai 1981, a décidé d'inclure la première Consultation sur l'industrie du bois et des produits du bois dans le programme des réunions de consultation pour l'exercice biennal 1982-1983.

3. Conformément à cette décision et au programme de travail fixé, la première Consultation sur l'industrie du bois et des produits du bois aura lieu à Helsinki (Finlande), du 19 au 23 septembre 1983.

4. Dans le cadre des préparatifs relatifs à la première Consultation, le Directeur exécutif a décidé d'organiser une réunion préparatoire mondiale, afin de demander l'avis des participants d'une vingtaine de pays développés et en développement, choisis en tenant compte comme il convient d'une répartition géographique équitable.

5. L'objet de cette réunion préparatoire mondiale est de conseiller l'ONUDI sur le choix des questions prioritaires qui pourraient être examinées à la première Consultation.

Activités préparatoires déjà exécutées par l'ONUDI

6. En 1981, le Secrétariat a entamé l'élaboration de l'analyse régionale des résultats obtenus par les pays en développement dans ce secteur et des obstacles auxquels ils se heurtent pour accroître leur part dans la production industrielle mondiale. Les principales questions à inclure dans les communications régionales, destinées à servir de documentation de base pour les réunions régionales, ainsi que la méthode à appliquer pour son élaboration, ont été examinées et approuvées par un groupe spécial d'experts, qui s'est réuni en octobre 1981.

7. Pendant l'année 1982, des réunions préparatoires régionales pour l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine ont eu lieu respectivement en mars, en juin et en octobre en vue de :

- a) Faire le point de la situation actuelle de l'industrie du bois et des produits du bois dans chacune des régions;
- b) Identifier les obstacles à un nouveau développement de la transformation primaire et de la transformation secondaire dans chacune des régions;
- c) Elaborer des propositions visant à renforcer la coopération internationale, de façon à surmonter les obstacles identifiés;
- d) Choisir les questions spécifiques à approfondir, en vue de leur examen à la réunion préparatoire mondiale.

Questions qui pourraient être examinées à la première Consultation

8. En se fondant sur les conclusions et recommandations des réunions régionales préparatoires, et sur les travaux exécutés par le Secrétariat, l'ONUDI a retenu les questions suivantes, qui peuvent servir de points de départ aux débats de la réunion préparatoire mondiale :

- Question 1 : Politiques de gestion forestière dans les pays en développement
- Question 2 : Promotion des essences moins recherchées
- Question 3 : Développement de la transformation primaire et secondaire
- Question 4 : Problèmes touchant les transports, et notamment les transports maritimes
- Question 5 : Coopération internationale, y compris les nouvelles formes d'arrangements contractuels mutuellement avantageux et le redéploiement des installations de production.

9. L'ONUDI a élaboré une documentation de base sur les cinq questions précitées à l'attention de la Réunion préparatoire. Les participants peuvent proposer d'autres thèmes pour examen éventuel à la Consultation. Toutefois, seul un nombre limité de questions sera en fin de compte retenu par l'ONUDI, afin de permettre à la Consultation d'examiner chaque question de façon approfondie.

10. Le présent document résume les discussions qui ont eu lieu sur ces questions au niveau des réunions préparatoires régionales et sur les conclusions contenues dans les documents préparés pour la réunion.

11. La réunion est invitée à étudier les cinq questions énumérées et à fournir des avis à l'ONUDI en ce qui concerne leur ordre de priorité et les mesures spécifiques propres à renforcer la coopération internationale qui pourraient être adoptées à la première Consultation.

I. POLITIQUES DE GESTION FORESTIERE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT^{1/}

12. Les pays en développement disposent de ressources forestières considérables aussi bien dans les zones tempérées que dans les zones tropicales. Ces forêts remplissent de nombreuses fonctions et revêtent une importance toujours plus grande pour les populations voisines, ainsi que pour les communautés nationales considérées dans leur ensemble.

13. Toutefois, les empiètements progressifs sur les zones forestières productives, causés avant tout par un besoin sans cesse croissant de terres arables, ont suscité la crainte d'une réduction sensible du potentiel de production de bois que ne pourraient remplacer les produits des plantations créées au cours des dernières décennies. Certains ont même exprimé la crainte d'une disparition rapide des ressources forestières, notamment de la forêt tropicale humide dense. En fait, les chiffres globaux recouvrent des disparités importantes, non seulement sur le plan régional mais aussi sur le plan local, et l'amenuisement des superficies forestières ne revêt pas partout la même gravité. Ce fait, n'en est pas moins extrêmement inquiétant dans certaines parties du monde.

14. Les conséquences sur la capacité de répondre à la demande de bois varient également selon les pays. Dans nombre d'entre eux, la situation est déjà très grave en ce qui concerne l'approvisionnement des populations pauvres en bois de combustion qui revêt pour elles une nécessité presque vitale et cette situation ne peut que s'aggraver par suite de la croissance continue des besoins et de la disparition de grandes zones productives, même si l'on tient compte du démarrage de la production des plantations créées ces dernières années. Par contre, à la lumière d'études récentes et des perspectives de développement de l'économie mondiale, il semble que les forêts denses des pays en développement soient en mesure de satisfaire la demande prévisible de bois industriel, qu'il s'agisse de bois de sciage, de bois rond ou de bois pour pâte à papier, et qu'il n'y ait pas de pénurie, tout au moins en quantité, de bois industriel, d'ici à la fin du siècle.

^{1/} Résumé de la communication de la FAO sur le Management of Forest Resources in Developing Countries (ID/WG.387/6).

15. Cet objectif pour être atteint exige d'une part que l'on prenne davantage soin des ressources forestières, afin d'en retirer un avantage maximal, directement et indirectement, tout en veillant à leur renouvellement normal et, d'autre part, que l'on intensifie la gestion forestière, avec toutes les conséquences que cela comporte du point de vue de l'approfondissement des connaissances, des investissements intellectuels et financiers et de l'organisation.

II. PROMOTION DES ESSENCES MOINS RECHERCHEES

16. A l'heure actuelle, les forêts tropicales sont uniquement exploitées pour un certain nombre d'essences sélectionnées. La recette nette en bois d'industrie dans les zones exploitées de la forêt tropicale se limite généralement à une fraction déterminée et souvent faible du peuplement sur pied, de nombreuses essences et qualités demeurant inexploitées. Selon Gammie, "le volume net en bois d'industrie n'est supérieur à 10 % du peuplement sur pied brut exploitable que dans les forêts où le volume des essences commerciales est le plus élevé"^{2/}. Toujours selon Gammie, en Afrique de l'Ouest, où le peuplement sur pied est en moyenne de l'ordre de 250 à 300 m³ à l'hectare, le volume de bois commercial effectivement coupé en 1978 était compris entre 5 et 30 m³ à l'hectare. Alors qu'il existe plusieurs centaines d'essences, une dizaine d'entre elles seulement constituent plus de 70 % des exportations totales. Les forêts d'Amazonie connaîtraient une situation comparable et, en Asie du Sud-Est où les essences très demandées actuellement représentent une fraction plus importante du peuplement sur pied total, le volume débardé ces dix dernières années a été en moyenne de 50 à 60 m³ seulement, ce qui correspond à 20 % environ du peuplement total.

17. Compte tenu de la nécessité d'exploiter les ressources forestières d'une manière plus rationnelle et de l'amenuisement rapide des réserves de nombreuses essences principales, on s'accorde à reconnaître qu'il faudrait promouvoir l'utilisation des essences secondaires. Ces essences secondaires sont désignées par des appellations diverses : essences moins connues ou essences moins utilisées mais, aux fins de la présente réunion, on utilisera l'appellation "essences moins recherchées" (EMR).

^{2/} J.I. Gammie, World Timber to the Year 2000, EIU Special Report No 98, Londres, page 83.

18. Si quelques essences seulement sont commercialisées à l'heure actuelle, c'est, semble-t-il, parce qu'elles sont répandues, que l'on sait pouvoir compter sur un approvisionnement régulier et que l'on connaît les utilisations précises auxquelles elles se prêtent.

19. Chaque essence est plus ou moins répandue selon les régions. La forêt asiatique est la plus homogène, devant la forêt africaine et la forêt amazonienne qui est, de loin, la plus hétérogène. L'approvisionnement régulier en quantités suffisantes étant indispensable à la promotion d'une essence, la présence en faible quantité d'un grand nombre d'essences dotées de propriétés similaires permet d'envisager la possibilité de les regrouper en vue de les utiliser comme matériaux de construction et à d'autres fins. La définition de critères permettant de les regrouper devrait faciliter la promotion des EMR.

20. Les propriétés techniques de plusieurs centaines d'essences sont déjà bien connues, notamment en ce qui concerne l'Asie et l'Afrique. Il convient, par contre, d'étudier de manière plus détaillée les propriétés de nombreuses essences d'Amérique latine. Afin d'éviter des recherches inutiles sur des propriétés qui n'ont pas de rapport direct avec l'utilisation finale, il faudrait axer les études sur les propriétés qui intéressent les utilisateurs éventuels.

21. La garantie d'un approvisionnement régulier est un facteur important pour tout négociant qui cherche à commercialiser une nouvelle essence. Des arrangements d'approvisionnement à long terme peuvent constituer un moyen de récompenser les utilisateurs et être avantageux pour les producteurs qui s'efforcent de promouvoir des EMR.

22. Eu égard aux difficultés rencontrées pour commercialiser des EMR dans les pays importateurs, il conviendrait d'accorder une attention particulière aux marchés locaux. On pourrait encourager une utilisation plus massive du bois dans le bâtiment dans les pays en développement où les consommateurs ont des préjugés contre l'utilisation du bois pour la construction. Afin de promouvoir l'emploi des EMR, il faut faire en sorte que cette utilisation soit encouragée et introduire des changements dans la réglementation et les normes applicables.

III. DEVELOPPEMENT DE LA TRANSFORMATION PRIMAIRE ET SECONDAIRE

23. Le bois étant une marchandise volumineuse, aux frais de transport très élevés, il est assez surprenant que les activités de transformation restent concentrées dans les pays développés. Il y a évidemment plusieurs raisons à cela. Les unes, d'ordre politique, tiennent au maintien dans des pays maintenant indépendants du système hérité de l'époque coloniale ou aux risques politiques que suppose la création d'installations manufacturières. D'autres sont liées à une situation existant de longue date qui, par effet cumulatif, prend la forme d'économies externes : présence d'un ensemble plus complet de services de soutien et d'infrastructure, existence d'une main-d'oeuvre qualifiée.

24. Cependant, deux facteurs semblent influencer directement sur le fait que la rentabilité des industries de transformation du bois est moins élevée dans les pays en développement que dans les pays développés : d'une part, ces derniers offrent des débouchés pour les résidus des industries de transformation et, d'autre part, les rendements effectifs, tant quantitatifs que qualitatifs, et la productivité y sont supérieurs.

25. Les possibilités d'utiliser les résidus sont plus grandes dans les pays industrialisés importateurs de grumes que dans les pays exportateurs de bois d'oeuvre tropical, de sorte que les pertes à la transformation sont moindres dans les premiers nommés. Dans les pays développés, une forte proportion des déchets forestiers et des résidus de sciage est utilisée comme matière première, alors que dans les pays en développement leur utilisation demeure très limitée. Les techniques et méthodes actuelles de transformation sont en général satisfaisantes, mais on estime qu'il faudrait les adapter et les modifier dans une certaine mesure pour assurer l'emploi le plus large possible des matières premières disponibles et l'intégration de différents processus de production. Trois cas sont possibles, à savoir a) la réutilisation des résidus de la fabrication d'un produit final comme matière première pour un autre produit, b) l'emploi de produits semi-finis provenant d'un processus de production comme produit initial ou intermédiaire pour un autre processus et c) le recyclage des déchets et résidus en vue de produire de l'énergie ou d'autres sous-produits.

26. Parmi les diverses formules qui s'offrent pour transformer les résidus de production en produits nouveaux, les plus intéressantes sont la fabrication de panneaux de particules et de panneaux de fibres; encore faut-il qu'il existe un marché correspondant. Dans les pays en développement, ces produits restent très peu employés, qu'il s'agisse de la construction, de la fabrication de meubles

ou de la décoration intérieure des habitations, et les exportations ne sont pas compétitives en raison des coûts élevés de production et de transport. Les résidus peuvent également trouver une utilisation dans les panneaux de particules et dalles liés au ciment employés dans le bâtiment, mais là encore cela dépend des possibilités d'écoulement de ces produits sur le marché intérieur et des résultats des travaux de recherche-développement concernant les effets des substances contenues dans le bois sur la prise du ciment.

27. La transformation de déchets de bois en produits commercialisables étant parfois difficile dans les pays en développement, une autre solution consiste à les utiliser pour la production d'énergie. Cela suppose évidemment d'autres investissements, mais contribue à réduire les coûts de production.

28. Le développement et l'intégration de processus de production utilisant comme produit initial ou intermédiaire un produit provenant d'un autre processus permettrait d'accroître la valeur ajoutée. De même, la diversification de la production - parquets, portes à panneaux, portes planes, fenêtres, cadres de fenêtres, mobilier, structures diverses en bois - assure une utilisation intégrée de la matière première car elle permet l'emploi d'une plus grande variété de dimensions et, dans une moindre mesure, d'essences. En outre, il y a beaucoup à dire en faveur de cette méthode d'utilisation de bois d'œuvre groupés dans la construction, car elle contribue à un développement rationnel de l'industrie du bois. Cependant, bien que l'on ait fait des progrès considérables dans la détermination des propriétés mécaniques et dans le classement et le groupement selon la résistance, on enregistre peu de progrès effectifs faute d'améliorations parallèles en ce qui concerne le séchage artificiel et la préservation de bois d'œuvre mélangés ou inconnus. Il est recommandé d'adopter des méthodes indépendantes des essences pour compléter celles qui sont dépendantes des essences.

29. Bien que cela ne soit nullement un phénomène inéluctable, il se trouve que les rendements effectifs, tant quantitatifs que qualitatifs, des unités de transformation sont en général plus élevés dans les pays développés que dans les pays en développement. Cela tient au type de matériel utilisé et à la meilleure qualification de la main-d'oeuvre. Pour être compétitif sur le plan international ou atteindre les objectifs nationaux, il faut améliorer la productivité.

30. La formation de techniciens, de cadres et de gestionnaires paraît être une condition indispensable de l'accroissement de l'efficacité. Lorsqu'on élève la qualification du personnel chargé d'utiliser les machines, il faut aussi faire en sorte que les gestionnaires soient mieux à même de choisir le matériel adéquat et d'organiser la production, et s'assurer que l'on dispose des compétences nécessaires en matière de conception et de techniques de la construction en bois ainsi que de contrôleurs de la qualité et de trieurs.

31. Dans les pays en développement, une grande partie des opérations de transformation sont faites dans de petites installations au matériel vétuste et mal entretenu, de sorte que le volume de la production est faible et celui des déchets beaucoup trop élevé. Il semble donc nécessaire d'adopter une technologie appropriée visant à réduire la quantité de déchets et à améliorer la qualité. Dans les installations de moyenne importance ou les grandes installations, il conviendrait d'adapter aux conditions locales les méthodes perfectionnées de transformation appliquées dans les pays développés. Les proportions de facteurs productifs n'étant pas les mêmes dans les pays en développement, il faut employer des techniques qui tout en étant plus efficaces, n'impliquent pas nécessairement une diminution des effectifs, comme les systèmes d'automatisation à bon marché, par exemple.

32. Le développement de l'industrie considérée passe également par l'augmentation de la production locale des équipements et matériaux annexes requis (colles, éléments métalliques, etc.).

IV. PROBLEMES TOUCHANT LES TRANSPORTS ET NOTAMMENT LES TRANSPORTS MARITIMES

33. Les frais de transport entrent pour une part disproportionnée dans le coût des bois tropicaux, les taux de fret maritime représentant une forte proportion de ce coût. Cela tient au fait que le bois est une marchandise volumineuse et que les distances entre les pays producteurs et les pays consommateurs sont relativement grandes. Le rapport valeur caf-valeur fob permet de mesurer l'incidence des frais de transport et d'assurance au plan international, pour les grumes de sciage et les grumes de placage, les taux de fret ont représenté 47 % des prix fob en 1980. Les paiements afférents au transport sont donc très élevés. D'après les statistiques disponibles, ils dépassent 2 milliards de dollars des Etats-Unis par an pour les seules grumes de sciage de non-conifères.

34. Selon des analyses empiriques, les taux de fret définis par les conférences maritimes sont des prix réglementés que l'on chercherait souvent, dit-on, à fixer au niveau le plus élevé pouvant être exigé du client. Pour le commerce du bois, cela a deux conséquences. Premièrement, il peut y avoir des taux de fret entièrement différents pour des distances analogues; deuxièmement, les taux tendent à augmenter avec le degré de transformation, ce qui réduit les bénéfices tirés des exportations de produits ayant subi une transformation plus poussée.

35. Les compagnies hors conférence exercent surtout leurs activités en Extrême-Orient. Leur développement a entraîné une réduction considérable des taux de fret par suite de la concurrence qu'elles se livrent. On peut négocier les taux de fret avec ces compagnies. Toutefois, la méthode la meilleure marché est celle de l'affrètement à condition de disposer de la quantité voulue de marchandises à transporter. Dans le cas des sciages, on pourrait regrouper à cette fin les exportations de différentes sociétés.

36. Etant donné les dépenses entraînées par les transports maritimes, une des principales questions qui se posent a trait au moyen de les réduire en améliorant ou en rationalisant les services de transport. Ainsi, en Asie, une partie des grumes faisant l'objet d'échanges commerciaux est déjà transportée par des vraquiers spéciaux qui permettent des économies considérables. Pour le transport des sciages et d'autres produits du bois, la conteneurisation constitue, semble-t-il, la méthode d'avenir. Il faut tenir compte de la nécessité d'assurer un séchage suffisant du bois à cette fin, et des recherches sur la teneur en humidité seront nécessaires. Il conviendrait d'assurer une large diffusion aux règles de colisage.

37. Diverses mesures pourraient, semble-t-il, être prises pour améliorer la situation; ainsi on pourrait fournir une aide aux pays pour leurs négociations sur les taux de fret ou adopter des méthodes permettant d'économiser sur les frais de transport, par exemple recourir à l'affrètement et non plus aux lignes régulières. Il faudrait également développer les infrastructures portuaires et améliorer l'efficacité des opérations en ce qui concerne la manutention de produits semi-finis ou finis.

V. COOPERATION INTERNATIONALE, Y COMPRIS LES NOUVELLES FORMES
D'ARRANGEMENTS CONTRACTUELS MUTUELLEMENT AVANTAGEUX
ET LE REDEPLOIEMENT DES INSTALLATIONS DE PRODUCTION

38. De nombreux pays en développement producteurs de bois ont mis au point et appliquent des politiques visant à assurer une transformation locale plus poussée et à favoriser l'exportation de produits incorporant une valeur ajoutée supérieure. Dans le cas de l'Asie, les efforts faits par l'Indonésie pour accroître sa production de contre-plaqué et réduire ses exportations de grumes influenceront incontestablement sur la situation régionale. En revanche, les pays qui manquent de bois éprouvent des difficultés à maintenir leur niveau de production par suite de la pénurie de matières premières. C'est le cas notamment du Japon, de la Corée et de la province chinoise de Taïwan mais aussi de pays en développement comme l'Inde, la Thaïlande, l'Algérie, la Jordanie, etc.

39. Cette situation nouvelle caractérisée par la réduction de l'offre de matières premières et le développement des activités de transformation dans les pays producteurs de bois permet d'envisager des nouvelles formes d'arrangements contractuels mutuellement avantageux. Tout en répondant au vœu légitime des pays producteurs d'accroître la valeur ajoutée de la production locale, elles donneraient aux pays importateurs la possibilité de s'approvisionner en bois brut ou mi-ouvré. Ces pays pourraient fournir des capitaux, du savoir-faire et des moyens de formation et, en retour, ils seraient en mesure de s'approvisionner en matières premières.

40. En Asie, un processus de restructuration est d'ores et déjà en cours et mériterait d'être examiné attentivement. Les pays transformateurs "de transit" comme la République de Corée ou la province chinoise de Taïwan devront probablement trouver des moyens de faire face à la réduction de l'offre de matières premières et au renchérissement de l'énergie. A l'avenir, ils devront sans doute miser davantage, pour leur développement, sur des produits incorporant une valeur ajoutée supérieure en tirant parti de la main-d'oeuvre abondante et hautement qualifiée dont ils disposent et en se spécialisant dans les industries d'aval.

41. Les pays en développement disposant d'une industrie du bois bien établie comme l'Inde et la Thaïlande auraient peut-être intérêt à conclure des arrangements avec des pays producteurs de bois en vue d'assurer un approvisionnement

régulier de leurs industries en matières premières et en produits intermédiaires. On pourrait aussi recourir davantage aux résidus agricoles lignocellulosiques et aux plantes annuelles.

42. Une certaine division du travail s'instaurera nécessairement, en sorte que les pays devront décider dans quels produits ils se spécialiseront. Le libre jeu de la concurrence risque d'entraîner une surproduction qui nuirait aux objectifs des pays en développement. La conclusion, entre pays producteurs, d'accords complémentaires instaurant des schémas de spécialisation permettrait peut-être de faire face à une situation aussi complexe.

43. En Asie, il existe des associations commerciales et industrielles bien établies dans l'industrie du bois et des produits du bois, telles que l'Association des pays producteurs de bois d'Asie du Sud-Est, la Fédération asiatique du contre-plaqué et des panneaux créés récemment, la Fédération asiatique des associations de fabricants de meubles et la Fédération asiatique des associations des industries du meuble. Il n'en va pas de même en Afrique et en Amérique latine où il conviendrait de renforcer les organismes locaux et régionaux ou, s'il n'en existe pas encore, d'en créer. Les organismes existants ont jusqu'ici axé leurs activités sur l'échange d'informations entre leurs membres, sur la représentation de leur secteur auprès de l'administration locale et - d'une manière indirecte en Asie - sur la fixation du niveau des prix à la production. Il serait utile d'élargir leurs attributions à l'avenir de façon qu'ils coopèrent dans les domaines de la formation de la main-d'oeuvre, de la technologie et de la recherche-développement.

- - - - -



